

Etat de la Puisaye au 19^e siècle

Selon l'Annuaire de l'Yonne, année 1866, portant sur l'instruction (en particulier l'illettrisme) constatée lors des conseils de révision, il apparaît que les cantons de Saint-Fargeau et Bléneau se disputent les derniers rangs. Il en va de même pour le nombre de refusés à l'incorporation militaire pour maladie ou malformation. La situation sanitaire n'est pas mieux dans ces deux cantons où la moyenne de vie est de 25 ans à Saint-Fargeau de 1801 à 1825 (Bléneau : 23 ans) et de 32 ans de 1825 à 1851 (Bléneau : 39 ans).

Cette situation s'expliquerait par le manque d'hygiène (forte mortalité en raison de maladies mais aussi de forte consommation de cidre et d'eau de vie), l'isolement des habitations (beaucoup de fermes isolées et de hameaux) et le manque de voies de communication (absence de routes ou chemins praticables). (Voir Annuaire 1867 p 190)

Pour illustrer cet état des choses voici quelques chiffres tirés de l'Annuaire 1867.

Sur 1000 examinés :		réformés pour infirmités ou défaut de taille	
1831 / 1840	Saint-Fargeau :	499	
	Bléneau :	479	
	Toucy :	471	
	Saint-Sauveur :	453	
1851 / 1860	Saint-Fargeau :	384	
	Bléneau :	342	
	Toucy :	339	
	Saint-Sauveur :	387	

Cette diminution s'expliquerait par une meilleure nourriture et une meilleure hygiène

Sur 1000 examinés :		Sachant lire et écrire	
1831 / 1840	Saint-Fargeau :	334	
	Bléneau :	270	
	Saint-Sauveur :	519	
	Toucy :	482	
1851 / 1860	Saint-Fargeau :	482	
	Bléneau :	531	
	Saint-Sauveur :	587	
	Toucy :	643	

Malgré une instruction primaire encore très faible, on peut supposer que les progrès sont dus à l'influence de la loi de 1833. En 1841, l'exécution des chemins vicinaux et l'assainissement des bois ont certainement contribué à cette amélioration.

En 1866, à Saint-Fargeau, 44,40% de la population savaient lire et écrire.

En 1872 : 58,17%.

(Extrait du rapport de M. Challe)

Le Canton de Saint-Fargeau dépendait alors de l'Arrondissement de Joigny et se composait des communes de Fontaines, Lavau, Mézilles, Ronchères, Saint-Fargeau, Saint-Martin-des-Champs et Septfonds.